|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| UCA-logo | **UNIVERSITE CADI AYYAD**  **PRESIDENCE** |  |

**Appel à Candidature pour**

**Bourses et Mobilités de Recherche**

**(Dans le cadre du Fond Régional de l’Excellence)**

**Avril 2023**

**CONTEXTE**

Dans le cadre du partenariat entre l’Université Cadi Ayyad et le Conseil de la région Marrakech-Safi, Un fond est créé pour stimuler l’excellence de l’Université Cadi Ayyad et développer davantage une recherche action dans les Secteurs d’activité stratégique de la Région Marrakech-Safi :

* Eau
* Energies renouvelables
* Agriculture+ élevage
* Santé
* Tourisme
* Halieutique et Pêche
* Industrie et mines
* Education

Pour l’Année 2023, la dotation de 4 MDH accordée par le Conseil de la région va financer les activités de recherche scientifique des étudiants doctorants et des enseignants chercheurs ainsi que la mobilité internationale de recherche dans les domaines prioritaires pour le développement socio-économique de la Région Marrakech-Safi.

La répartition de la dotation est prévue Comme suit :

* 15 Bourses (**12** mois) en faveur des doctorants qui travaillent sur des thématiques prioritaires de développement socio-économiques de la région Marrakech-Safi
* 40 Bourses d’Excellence (**05** mois) pour les doctorants pour des mobilités de recherche dans des laboratoires internationaux pour approfondir la recherche sur des thématiques prioritaires au développement socio-économiques de la région Marrakech-Safi:
* 40 mobilités de recherche à l’étranger (**10** jours) dans des laboratoires de pointes pour les enseignants chercheurs sur des thématiques prioritaires au développement socio-économiques de la région Marrakech-Safi
* Prix de la meilleure production scientifique (Années universitaires 2021-2022 et 2022-2023) dans les thématiques prioritaires au développement socio-économiques de la région Marrakech-Safi (Thèse, publication, brevet …..).

**PUBLIC CIBLE**

Cet appel à candidature est destiné à tous les enseignants chercheurs et les doctorants de l’Université Cadi Ayyad.

**SOUMISSION et CALENDRIER**

Les demandes de candidature, à télécharger sur le site de l’UCA, doivent parvenir à la Présidence à travers l’établissement d’attache en deux exemplaires en versions papier et numérique.

**Date limite de réception des demandes : 12 mai 2023.**